Sené
Golfe du Morbihan
ar Mor Bihan

Commune
Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
Park ar Mor Bihan

Bulletin MUNICIPAL

N°40 OCTOBRE 2018

DOSSIER

Ligne expérimentale Le Bourg-Le Poulfanc :
tous en bus !
p. 14

« Maison du Port : où en est le projet ? »
p. 5

C'est quoi un GLOP ?
p. 17

Votre mairie :
plus de 40 métiers !

RETOUR EN IMAGES

C'est la rentrée

610 écoliers ont pris le chemin des quatre groupes scolaires le 3 septembre. Comme chaque année, les services techniques se sont mobilisés durant l'été pour effectuer quelques travaux dans les écoles publiques et restaurants scolaires de la commune : peintures, nouveaux stores, changement de luminaires, amélioration des systèmes de chauffage, détecteurs de présence et d'ouverture.

Floraison de totems !

Une première collection de totems a fleuri au Poulfanc en début d'été : les créations d'habitants toutes générations confondues, accompagnés de l'artiste Sophie Prestigiacomo, égayent le chemin entre la route de Nantes et l'école Guyomard. Ce n'est que la première étape d'un circuit qui invitera à parcourir ce quartier en pleine transformation.

TAP : le clap de fin

Une belle kermesse était organisée au cirque Micheletty pour la fin des Temps d'Activités Périscolaires. Les enfants se sont régalés avec des stands de chamboule-tout, course en sac, tir à l'arc, pêche à la ligne... Mais aussi grâce au pop-corn et à la barbe à baba préparés sur place !

Encore un succès pour les nocturnes estivales !

On ne change pas une formule qui fonctionne ! Les nocturnes du vendredi, qui ont profité d'une belle météo cette année, ont attiré nombreux touristes et Sinagots, avec un succès tout particulier pour les jeux en bois et la nocturne de fin d'été à Moustérian.

Repas au Foyer-logements

Début juillet, les résidents ont profité d'une belle journée ensoleillée pour la traditionnelle Fête des Familles. Accompagnés par un accordéon, certains ont esquissé quelques pas de danse !

SOMMAIRE

04 ENFANCE/JEUNESSE
- « Être parent aujourd'hui » : une conférence à Grain de Sel

05 AFFAIRES MARITIMES
- Maison du Port : où en est le projet ?
- Petit Passeur : quel succès !

06 ACTION SOCIALE
- L'I.M.E. du Bois de Liza, tout en couleurs
- Une enquête pour améliorer les services du CCAS

07 RÉSERVE NATURELLE
- Diversité biologique de la Réserve Naturelle : encore beaucoup à découvrir !

08 AMÉNAGEMENTS
- Ouverture de la jonction Bézidel-Limur
- Nouvelle peau pour le quartier du Versa

09 DOSSIER : VOTRE MAIRIE : PLUS DE 40 MÉTIERS !

13 COURRIER DES LECTEURS ÉTAT CIVIL

14 AGGLO
- Ligne expérimentale le Bourg-Le Poulfanc : tous en bus !

15 VIE ÉCONOMIQUE
- Vers une embellie durable pour « l'huître du Golfe » ?
- Bienvenue aux nouveaux commerces & services
- Avis aux entreprises : dématérialisation des marchés publics

16 CITOYENNETÉ
- 11 novembre 2018, pour ne jamais oublier

16 CULTURE, SPORT & VIE DES ASSOS
- Fête du sport : une journée conviviale entre clubs

17
- C'est quoi un GLOP ?

18 PORTRAIT DE SINAGOT
- Arnaud Hairie : le vainqueur du Grand Raid du Golfe est sinagot !

19 OPINIONS

Directeur de la publication : Luc Foucault - Service communication : Adeline Le Masson - **Comité de Rédaction**/ont collaboré à ce numéro : M. Hocquart, M.-F. Le Barillec, V. Jeudy, N. Richard, C. Cochou, C. Messina, T. Méheust, Office public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne) - **Crédits photos** : Mairie de Séné, M. Schaffner, A. Lamoureux, JM. Auclair, A. Peuron - **Conception et impression** : izatis.com - Trimestriel - Tirage : 5 800 exemplaires sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion durable de la forêt - **Distribution** : commune de Séné www.sene.bzh - contact@sene.bzh - 02 97 66 90 62.

IMPRIM'VERT

UNE COMMUNE GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION

« IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR ÉLEVER UN ENFANT »

Un mois après la rentrée, ce proverbe africain nous rappelle que si l'éducation d'un enfant incombe prioritairement aux parents, ils ne sont pas les seuls à s'en préoccuper. Assistantes maternelles, enseignants, encadrants, entraîneurs sportifs, animateurs… C'est en effet toute une chaîne d'adultes qui accompagne nos enfants et les aident à grandir. Chacun prenant part à leur développement, à leurs apprentissages... jusqu'aux valeurs de la vie ensemble. Pour qu'ils soient demain des adultes libres et responsables.

Mais l'enfance ne s'arrête pas à 12 ans ; c'est pourquoi nous accompagnons également les adolescents à travers des temps et lieux de rencontre, et à travers la mise en place de projets qui leur tiennent à cœur : des actions de prévention, le Conseil des Jeunes Sinagots, les bourses Sén'Aides Jeunes, pour le BAFA...

En tant que parents, nous pouvons à tout moment être débordés par le comportement ou le questionnement de nos enfants ou adolescents. Au vu du succès du LAEP, lieu d'échange pour les parents des très jeunes enfants, la ville réfléchit aujourd'hui à créer des temps pour permettre à des parents d'être moins isolés pour aborder toutes les questions liées à la « parentalité ».

Marie-Françoise Le Barillec, conseillère municipale à la Petite Enfance, Enfance-Jeunesse et Vie Scolaire
et Mathias Hocquart, conseiller municipal délégué en charge de la communication, de la démocratie participative et de l'agenda 21

« DOBER ZO AG UR PENNC'HÊR A-BEZH A EVIT DESEVEL UR BUGEL »

Ar c'hrennlavar afrikan-se a zegas da soñj deomp, miz goude an distro-skol, e vez sorbet spered meur a unan gant deskadurezh ar vugale, ha pa vehe roll ar gerent da gentañ-razh. Skoazellerezed-mamm, skolaerion, sternidi, gourdonerion sport, animatourion… un aridennad tud daet zo evit harpiñ hor bugale hag o sikour da vrasaat. Razh int lodek en o diorren, en o deskoni… hag e talvoudoù ar vuhez a-gevret zoken, evit ma taint da vout oadourion frank hag avizet mat en amzer-da-zonet.

Mes àr-lerc'h 12 vlez e kendalc'h ar vugalegezh ; setu perak e vez harpet ar grennarded ganeomp ivez, dre ginnig prantadoù ha lec'hioù ma c'hellont kejiñ asambl, ha lakat à-sav raktresoù hag a blij dezhe : oberoù diarbenn, Kuzul Yaouankiz Sine, yalc'hadoù Sén'Aides evit ar re yaouank, evit an DABU (BAFA)...

Evel kerent e c'hell degouezh ganeomp bout laket diaes gant emzalc'h pe goulennoù hor bugale pe hor c'hrennarded. Da-heul berzh bras an LDBK, ur lec'h ma c'hell tud ar vugale bitik komz asambl, emañ kêr e sell da ginnig prantadoù a-ratozh evit roiñ tro da dud ar vugale da nompas chom en o-unan a-dal kudennoù stag doc'h « ar gerentelezh ».

Marie-Françoise Le Barillec, kuzulierez-kêr evit ar Vugaligoù, ar Vugale-Yaouankiz hag ar Vuhez Skol
ha Mathias Hocquart, kuzulier-kêr dileuriet, karget ag ar c'hehentiñ, an demokratelezh-perzhiiñ hag an agenda 21

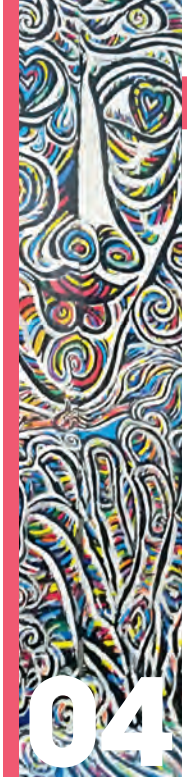

« ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI » : UNE CONFÉRENCE À GRAIN DE SEL

Pour leur permettre de créer les conditions nécessaires à une parentalité positive qui tienne compte des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant, la Ville a développé plusieurs services qui offrent aux familles des espaces où les échanges parents-professionnels sont le socle d'une pratique centrée sur l'enfant et son bien-être.

- **Les deux multi-accueils** (Les Petits Patapons et La Baie des Lutins) proposent un accompagnement à l'écoute des parents. Les équipes accueillantes et les familles s'inscrivent dans une dynamique de coéducation, favorisant la prise en charge globale de l'enfant.
- **Le Relais Assistantes Maternelles** (RAM) accompagne les parents dans leur recherche d'un mode de garde. Il accueille également les assistantes maternelles et leur offre un espace d'échanges qui favorise une alliance éducative autour de l'enfant, grâce à une relation assistante maternelle-parents-enfant.
- **Le Lieu Accueil Enfants-Parents** (LAEP) est un lieu de rencontre pour les parents, qui a vocation à valoriser les compétences parentales et le lien parents-enfants à travers le jeu et les échanges entre familles et accueillants.
- **Le service Enfance-Jeunesse** propose aux jeunes des activités, une écoute et un accompagnement. Mais il a aussi vocation à accompagner leurs parents, par l'échange, ou bien des conférences thématiques par exemple.

Les perspectives d'avenir

Si de nombreux services existent déjà, l'accompagnement de la parentalité de 0 à 20 ans va se renforcer dans les prochains mois. En effet, malgré l'abandon des TAP, la coordination, pendant quatre ans, entre les différents acteurs de l'enfance et les parents autour des rythmes de vie de l'enfant a montré la nécessité de maintenir un lien fort. C'est pourquoi la Ville a décidé de créer une mission spécifique « Parentalité », à cheval entre les services petite enfance, enfance-jeunesse et vie scolaire, afin de poursuivre cet accompagnement conjoint des équipes et des familles.

*C'est dans ce souci permanent d'offrir **une écoute de qualité et des espaces d'expression** pour les familles que le RAM et le LAEP organisent la conférence :*

« Être parent aujourd'hui : quels enjeux ? »

*Elle se déroulera le **27 novembre 2018** à 20h30 à l'espace culturel Grain de Sel et sera animée par le psychosociologue de renom **Jean EPSTEIN**[1].*

Cette conférence s'adresse aux parents d'enfants de tous âges comme aux futurs parents. L'entrée est gratuite sur inscription préalable.

L'accompagnement à la parentalité sera également l'un des principaux axes de travail dans le projet de création d'une Maison des Habitants au Poulfanc, en lien avec l'ensemble des services de la Ville et des partenaires institutionnels, dont la CAF. L'objectif est que les parents puissent créer du lien, se retrouver, s'épauler, s'informer et partager des expériences, tout en étant accompagnés pour les questions que chacun se pose. Autant de pistes à explorer pour s'adapter aux besoins, aux attentes, aux projets de chaque famille.

(1) Jean EPSTEIN travaille auprès des jeunes enfants, des adolescents et des familles depuis 1974.

MAISON DU PORT : OÙ EN EST LE PROJET ?

Après une première consultation infructueuse en début d'été, la Ville relance à la fin du mois d'octobre le marché pour la construction de la future Maison du Port et en profite pour opérer quelques ajustements techniques.

Une commission d'appel d'offres a eu lieu le 29 juin 2018 suite à la consultation lancée par la Ville pour la construction de la Maison du Port. Un lot est resté sans réponse et cinq lots présentaient des montants supérieurs de près de 50 % aux estimations. Cette situation s'explique essentiellement par la saturation actuelle des plannings des entreprises du BTP sur le département. Aucune négociation ne pouvant permettre de ramener le montant des offres à un niveau acceptable et malgré toute l'importance que revêt ce projet pour le territoire, les élus ont décidé de déclarer le marché infructueux.

Un nouveau point a été fait en septembre, au cours duquel il a été décidé de relancer le marché fin octobre. Cela permet à la Ville de faire évoluer certains aspects techniques : de nouveaux éléments ont permis de privilégier un système de chauffage au gaz, ce qui permettra entre autres de raccorder les habitations du bout de la presqu'île, pour les Sinagots qui le souhaiteront.

Un projet ambitieux, structurant pour le territoire

La Maison du Port sera un espace pluriel. Un centre d'interprétation du patrimoine partagera l'espace avec une activité de petite restauration locale, proposée par Néo Restauration : cette structure de l'association Néo 56 (œuvrant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire) gère le restaurant d'insertion L'Entre-Deux au Poulfanc *(voir notre bulletin de janvier 2018)*. Les 250 m² incluront également la nouvelle capitainerie, ainsi que des locaux pour permettre aux associations patrimoniales locales de continuer leurs activités, sans oublier un toit terrasse qui pourra accueillir expositions, animations et événements.

Le délai supplémentaire avant la sortie de terre est mis à profit par le groupe-projet pour affiner l'ensemble de la programmation des animations patrimoniales qui prendront place au sein de la Maison du Port.

Les cales de Langle, Le Badel et Montsarrac remises en état

Comme nous l'annoncions dans notre bulletin d'avril 2018, la loi NOTRe conduit le Département à rétrocéder les cales de Langle, Montsarrac et Le Badel à la commune de Séné.

Avant ce transfert, le Département réalise des travaux de remise en état : du 8 octobre au 9 novembre 2018 pour Langle et Le Badel, du 22 octobre au 30 novembre 2018 pour Montsarrac.

PETIT PASSEUR : QUEL SUCCÈS !

Au palmarès des succès de l'été, notons le Petit Passeur entre Conleau et Barrarac'h. Cette nouvelle traversée a largement séduit : habitants de la presqu'île voulant se rendre à Vannes, Vannetais en mal de découverte des sentiers sinagots, mais aussi de nombreux vacanciers seuls ou en famille venant parcourir notre territoire à vélo.

Ce sont ainsi 11 547 passages* qui ont été effectués, du 2 juin au 16 septembre 2018 !

Le trajet Vannes - Conleau - Barrarac'h - Le Passage - Saint-Armel - Suscinio par les pistes cyclables a été plébiscité. Sans attendre le détail des chiffres officiels, nous sommes nombreux à réclamer la reconduction de ce Petit Passeur, si possible plus tôt dans la saison… et pourquoi pas en année pleine. Vivement l'année prochaine !

** Un passage désigne l'embarquement d'une personne. En un trajet, le Passeur peut donc effectuer plusieurs passages !*

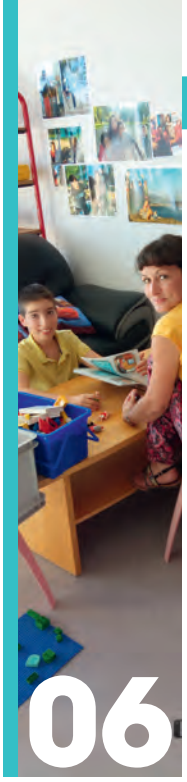

L'I.M.E. DU BOIS DE LIZA, TOUT EN COULEURS

Dans notre bulletin de janvier 2017, nous détaillions le projet de reconstruction totale de l'Institut Médico-Educatif du Bois de Liza. 18 mois plus tard, équipes et jeunes ont pris possession des nouveaux locaux. Un confort et une qualité de vie quotidienne appréciés de tous. Seuls les ateliers et les aménagements extérieurs restent à livrer avant l'hiver.

En bleu, les locaux de l'internat

Pour cette rentrée 2018, l'I.M.E. du Bois de Liza est au complet avec 102 enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis, dont 13 sont aussi en inclusion scolaire à l'école Françoise Dolto et 9 en unité externalisée pour les enfants avec troubles du spectre de l'autisme, en collaboration avec l'école du Sacré-Cœur de Vannes. Les nouveaux bâtiments sont sécurisés et répondent aux dernières normes. Ils sont également plus grands, entre autres pour pouvoir accueillir les jeunes et professionnels en provenance de l'I.M.E. de Plumelec, suite à une réorganisation des accueils sur le département.

Le nouvel établissement est composé des bâtiments pour l'accueil de jour pour les apprentissages cognitifs, éducatifs et scolaires, des ateliers pour les apprentissages professionnels et d'un internat pour l'apprentissage de l'autonomie.

L'accueil de jour comporte des salles de classe, groupes éducatifs, cuisines pédagogiques, salles informatiques et cours de récréation, des locaux pour les prises en charge médicales et paramédicales, un réfectoire pour les plus jeunes et un self-service pour le déjeuner des plus de 14 ans. Les jeunes sont d'abord répartis par groupe d'âge, dans deux bâtiments aux couleurs distinctes, puis en fonction de leurs capacités et de leur projet de vie d'adulte. À l'intérieur, des couloirs colorés aux noms d'îles bretonnes les aident également à se repérer. Près de l'accueil de jour, les ateliers menuiserie, espaces verts et maintenance seront livrés à la Toussaint. La cuisine professionnelle viendra par la suite.

Un internat pour l'apprentissage de l'autonomie

Le nouvel internat peut héberger 44 jeunes (contre 26 auparavant), les plus grands pouvant bénéficier d'une chambre individuelle avec salle de bain, voire d'un petit studio pour une préparation à la vie en autonomie. On y trouve aussi plusieurs pièces de vie et cuisines. Grâce à cet équipement, les jeunes font les courses et préparent le repas du soir avec leurs éducateurs. L'emplacement de l'ancien internat devient un parking pour les professionnels et visiteurs. ***L'établissement est accessible par le 30 rue du Bois de Lisa (ou le 28 avenue des Spatules pour la partie internat).***

QUESTIONNAIRE

UNE ENQUÊTE POUR AMÉLIORER LES SERVICES DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Séné est présent au quotidien pour accompagner les habitants : une aide pour accéder à leurs droits, un appui pour surmonter des épreuves de la vie, des conseils pour certaines démarches…

Afin de s'assurer que l'organisation actuelle du service réponde aux attentes des Sinagots, le CCAS souhaite les associer à la réflexion sur son projet de service, à travers un questionnaire. L'objectif est de connaître l'image du CCAS auprès des habitants, ses atouts et ses faiblesses. Les résultats obtenus permettront d'améliorer la qualité du service rendu au quotidien. Cela permettra aussi d'ajuster la coordination entre le CCAS et la future Maison des Habitants.

Le questionnaire sera disponible en ligne jusqu'au 31 décembre 2018 sur https://www.sene.bzh/solidarite/

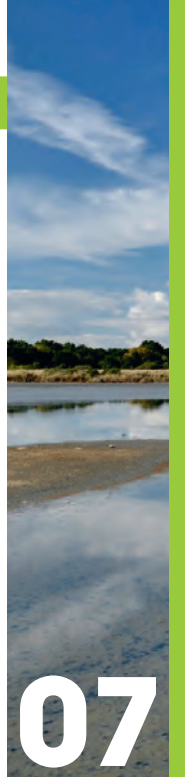

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE : ENCORE BEAUCOUP À DÉCOUVRIR !

S'il paraît impossible de réaliser un inventaire exhaustif de la biodiversité d'un milieu à un coût raisonnable, en raison de la complexité de l'identification et du nombre de spécialistes disponibles, comment estimer la biodiversité globale de la Réserve ?

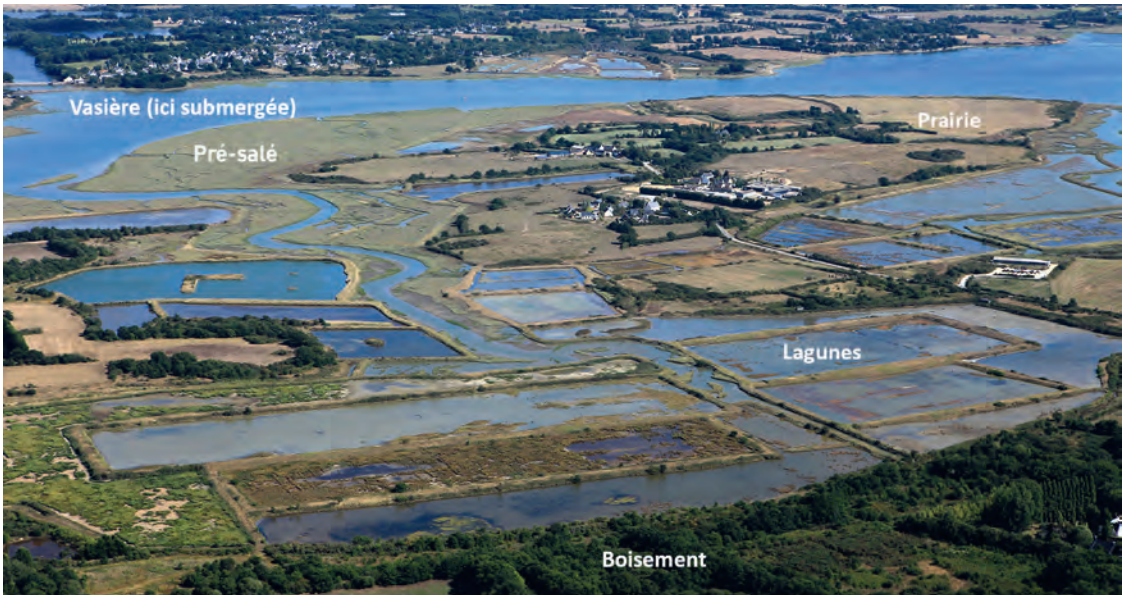

Diversité des habitats

Dans la Réserve Naturelle, on observe une trentaine de groupements végétaux dont la présence est liée à trois facteurs d'influence majeurs : l'eau, le sel et les usages humains actuels ou passés. Ils permettent de distinguer cinq principaux habitats sur le territoire :

- En bordure de l'estuaire de la rivière de Noyalo, des **vasières** qui se découvrent à marée basse ;
- Un peu plus haut, là où le recouvrement par la marée se fait plus rare , des **prés-salés**, caractérisés par la présence de plantes terrestres supportant dans une certaine mesure la submersion périodique et le sel ;
- Au niveau des anciens marais salants, différents types de **lagunes**, fonction de la salinité et de la profondeur de l'eau ;
- Des **prairies naturelles**, héritage des activités agricoles passées (fauche, pâturage ou cultures) ;
- Des **boisements**, encore jeunes, qui se sont développés dans les parcelles abandonnées par l'agriculture.

Diversité des espèces

Ces habitats sont les milieux de vie d'une ou plusieurs espèces. Dans les marais de Séné, les inventaires naturalistes ont débuté durant les années 1960. Les oiseaux ont les premiers attiré l'attention, et sont toujours les plus étudiés. Par la suite, la création de la Réserve Naturelle a permis d'étudier de nouveaux groupes d'animaux et de végétaux. La liste de la Réserve était riche de 2 259 espèces fin 2014.

Si 2 259 espèces ont été repérées dans la Réserve et la rivière de Noyalo, cela ne signifie pas que d'autres ne sont pas présentes. Elles n'ont peut-être simplement pas été identifiées par les spécialistes. Mais alors, comment obtenir un ordre d'idées de la biodiversité réelle du territoire ?

Une estimation de la biodiversité d'un milieu peut être réalisée en utilisant des groupes indicateurs, des « familles » d'animaux ou de végétaux bien connues. Sur cette base, on peut par exemple estimer que la Bretagne abrite en moyenne 29,4 % des espèces présentes en France, et que la Réserve accueille respectivement 13 % et 49 % des espèces françaises ou bretonnes. De la même manière, sur les 35 270 espèces d'insectes connues en France (chiffres de 2005), la diversité entomologique de la Réserve serait de l'ordre de 4 800 espèces ! Ce n'est qu'un ordre de grandeur, mais cela donne une idée de l'ampleur du travail qui reste à accomplir dans l'inventaire des espèces.

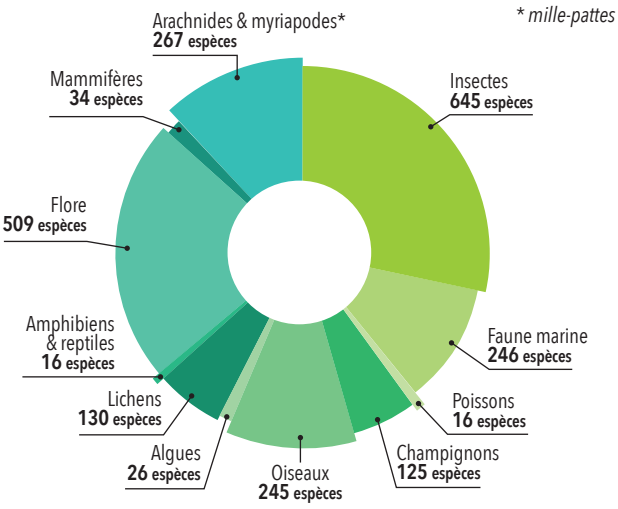

État des inventaires faune/flore en 2014 : 2 259 taxons

*L'inventaire des lichens et champignons se poursuit sur le territoire, sous la houlette du lichénologue Jean-Yves Monnat, et amène son lot de nouvelles espèces. Avec une belle surprise : la découverte, au mois de mai, de **Rhymbocarpus cruciatus**, un champignon lichénicole dont c'est la première observation en France. Ces champignons sont des parasites des lichens. Il en existerait environ 690 espèces en France en 2018, mais ils sont méconnus.*

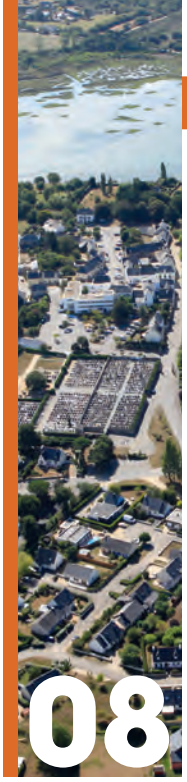

OUVERTURE DE LA JONCTION BÉZIDEL-LIMUR

Afin de désenclaver le quartier de Bézidel, l'avenue des Spatules - actuellement en impasse - se prolongera dès l'année prochaine jusqu'à l'avenue Mitterrand.

Cette ouverture n'est pas une surprise. Elle était déjà prévue au début des années 2000 lors de la création du lotissement de Bézidel, puis a été confirmée lors de la création du giratoire avenue Mitterrand. Elle s'accompagnera toutefois de travaux d'aménagement de voirie conséquents, afin de contenir la vitesse automobile sur la longueur de ce nouvel axe et de sécuriser les déplacements piétons et vélos dans le quartier.

Depuis le printemps, une concertation a été engagée avec les associations riveraines de co-lotis pour identifier les types d'ouvrages de sécurité nécessaires.

Période de réalisation des travaux : 1er semestre 2019.

NOUVELLE PEAU POUR LE QUARTIER DU VERSA

Le vendredi 28 septembre, les nouvelles voiries du Versa ont été inaugurées en présence des habitants. C'est avec eux qu'a été réfléchi le réaménagement de la rue du Versa et du chemin du Petit Versa, pour sécuriser les cheminements piétons et limiter la vitesse des véhicules. Les réseaux aériens ont été enfouis par la même occasion et le réseau d'assainissement remplacé.

Dépenses	Recettes
Voirie : 493 146,36 € dont 80 000 € d'éclairage public	Subvention du Département de 47 263,35 €
Eaux fluviales & eaux usées : 159 660 €	
COÛT TOTAL POUR LA VILLE : 605 543,01 €	

AVANT

AVANT

APRÈS

APRÈS

VOTRE MAIRIE

PLUS DE 40 MÉTIERS !

« Comme partout, les habitants de Séné sont très attachés à leur mairie. Ils attendent beaucoup des services municipaux, notamment d'être écoutés et que leurs demandes soient prises en considération. Si efficiente soit-elle, l'organisation d'une mairie n'est cependant pas immuable. Si traditionnellement, le périmètre de ses services évolue au gré des politiques et des projets voulus par les élus, l'arrivée en force du numérique et de la dématérialisation des actes administratifs pour aller vers le « zéro papier » accélère les changements, tout comme la montée en puissance des intercommunalités qui incite à une mutualisation accrue des finances et des personnels entre les communes. Tour d'horizon de ces nouvelles adaptations qui, bien qu'inéluctables, ne doivent pas altérer le lien de confiance entre les citoyens et leur mairie. Rappelons qu'une mairie est d'abord un ensemble de services publics de proximité, un lieu d'écoute, d'égalité d'accès aux droits et qu'elle doit le rester ».

Luc Foucault, maire.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA POPULATION

La Ville de Séné emploie aujourd'hui **158 agents,** correspondant à **133 équivalents temps plein**.
Répartis dans **15 services**, **131 personnes** travaillent pour la **Ville** et **27** pour le **CCAS** et la **Résidence Autonomie**.

131 = **99** + **32**
Agents communaux — Fonctionnaires — Contractuels

27 = **25** + **2**
Agents au CCAS — Fonctionnaires — Contractuels

35 000 COMMUNES, 35 000 FAÇONS D'ORGANISER LES SERVICES !

L'organisation d'une commune repose sur des obligations réglementaires et des délégations de compétences, ce sont les compétences obligatoires. D'autres missions, facultatives, reflètent la volonté des élus de répondre aux attentes des habitants et aux spécificités du territoire. Chaque commune s'organise donc en fonction.

Quelles sont les compétences exercées par la Ville de Séné ?

Missions obligatoires

64 agents en équivalent temps plein

DÉLÉGUÉES PAR L'ÉTAT — 2
- État civil, cimetière
- Élections

DÉLÉGUÉES PAR LE DÉPARTEMENT — 1,5
- Aide sociale
- Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Fonds de solidarité énergie

PROPRES AUX COMMUNES — 60,5
- Conseil municipal et coordination de la collectivité **2,4**
- Urbanisme **2,4**
- Écoles maternelles et élémentaires **26,5**
- Entretien des biens de la collectivité et des espaces publics **23,1**
- Protection de l'ordre public et coordination avec la gendarmerie **2**
- Eau et assainissement **0,6**
- Action sociale **3,5**

Missions facultatives*

58,7

- Vie associative, culturelle et patrimoniale **12,6**
- Gestion des mouillages **2,3**
- Accompagnement des aînés et résidence autonomie **18,9**
- Petite Enfance et Jeunesse **22**
- Réserve Naturelle des Marais de Séné **3**

Missions supports

10,1

- Finances, ressources humaines, marchés publics, communication, informatique, documentation

**Les communes ont des compétences obligatoires, mais elles peuvent aussi développer des services relevant de compétences non obligatoires, mais répondant à des besoins de la population. Par exemple, la gestion des crèches pourrait être portée par des structures associatives ou privées.*

UNE MAIRIE, QUAND LE POLITIQUE COHABITE AVEC L'ADMINISTRATIF !

Dans une collectivité, **deux logiques** s'entremêlent :
une logique politique et une logique administrative.

Élus et agents communaux forment donc un binôme particulier, qui doit trouver l'équilibre entre la mise en œuvre des orientations politiques décidées par le conseil municipal, issu du processus démocratique, et le respect d'un cadre réglementaire national contraint, propre aux missions de service public.

Dans l'exercice quotidien de leurs missions, les agents municipaux doivent référer à la fois à l'adjoint au Maire en charge de leur domaine, pour qui ils sont un support technique, et à leur supérieur hiérarchique. Au sommet de la pyramide hiérarchique administrative, la Direction Générale des Services, lien permanent entre le Maire, ses adjoints et les directeurs de service.

UN SCHÉMA POUR MIEUX COMPRENDRE !

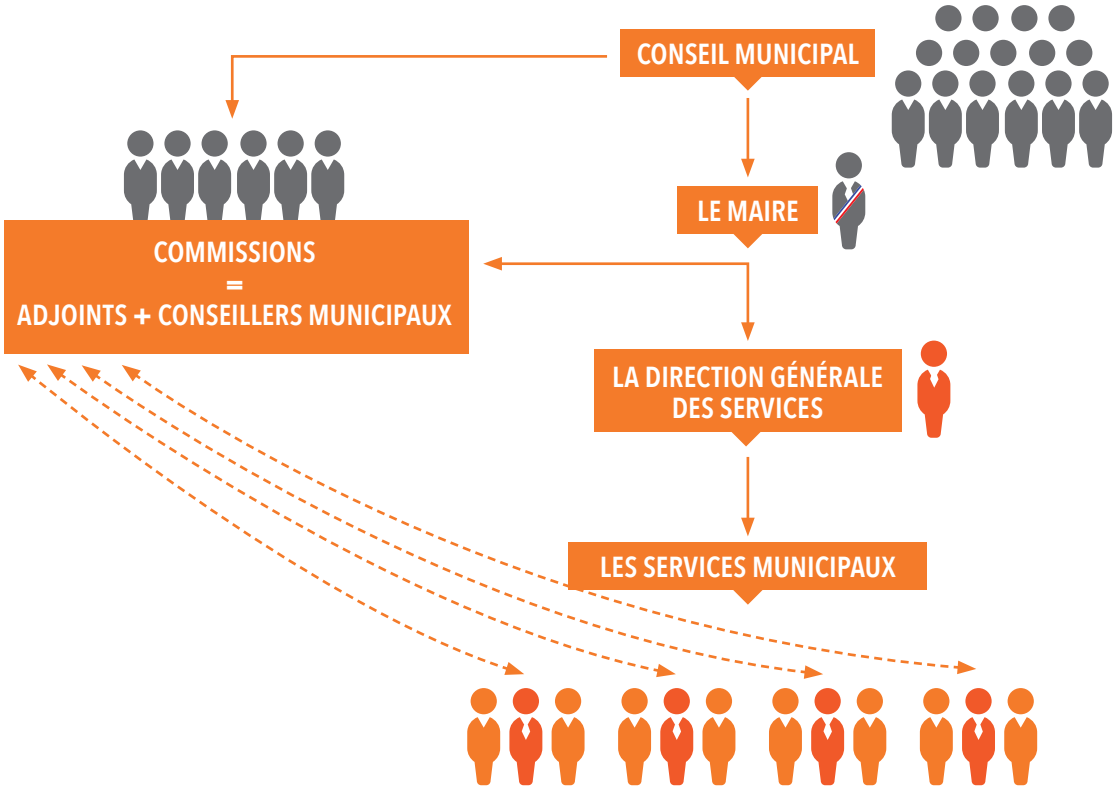

© IZATIS

LA PLACE DE L'HABITANT DANS LA COLLECTIVITÉ : UN DÉFI POUR LES SERVICES

L'habitant est l'objet principal de la mission de service public. Auparavant sollicité tous les 6 ans et perçu comme un consommateur de services, le citoyen est, régulièrement depuis 2008, invité par la municipalité à s'impliquer dans de nombreux projets. Les services municipaux ont dû composer avec ce nouvel acteur dans leurs réflexions techniques, financières, voire même organisationnelles. Ils ont pris peu à peu conscience de l'intérêt d'échanger avec les Sinagots : loin de remettre en cause leurs compétences, cette collaboration permet d'être plus proche des attentes des citoyens et à ces derniers d'appréhender les contraintes administratives. Le résultat est en général valorisant pour tout le monde, car partagé. Reste à chacun de prendre la mesure du « temps » : aux services d'accepter le temps de la réflexion et de la discussion avec les habitants ; aux administrés d'accepter les délais incompressibles de la mise en œuvre administrative et technique.

La culture a été le premier champ d'expérimentation de ce nouveau rapport aux citoyens (Aux Œuvres Citoyens, Le Poulfanc se dessine, les GLOPs…). Les services techniques se sont emparés de la démarche (réaménagement du village de Montsarrac, de la rue du Poulfanc et du quartier du Versa en concertation avec les riverains), tout comme la Vie scolaire et le Centre Communal d'Action Sociale.

MISE EN PLACE D'UN PROJET MUNICIPAL

Qu'un projet émane de l'équipe municipale, ou d'un dispositif imposé par l'État, sa mise en place emprunte globalement toujours le même chemin.

© IZATIS

Pour les projets soumis à la participation des habitants, ces derniers sont fortement impliqués dans les phases d'études et de réalisation.

DES MÉTIERS ET DES ORGANISATIONS EN CONSTANTE ADAPTATION

Les services de la Ville regroupent **plus de 40 métiers** : comptable, menuisier, agent d'accueil en charge de l'état civil, infirmière, éducatrice de jeunes enfants, technicien dans l'environnement, informaticien, régisseur, responsable des mouillages, conseiller en économie sociale et familiale... Ils sont en perpétuelle mutation afin de :

- Prendre en compte l'évolution de la réglementation ;
- Composer avec le renforcement des contraintes budgétaires ;
- Répondre aux attentes des habitants ;
- Prendre en compte le déploiement de nouveaux outils et méthodes de travail, numériques notamment.

Pour ce faire, la Ville accompagne ses agents dans la formation tout au long de la carrière et se doit d'être attentive à la qualité de ses recrutements.

AU GRÉ DES RÉFORMES DE L'ÉTAT…

L'exemple des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

En septembre 2014, la municipalité de Séné s'est pleinement engagée dans la réforme des rythmes scolaires imposée par l'État. Une nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire de l'enfant a été mise en place, avec des missions repensées et l'embauche de plusieurs agents. En concertation avec les parents et les écoles, des actions de qualité ont été développées, satisfaisant parents et enfants.

Quatre années plus tard, il faut de nouveau s'adapter suite à l'abandon de la réforme. Le service de la Vie scolaire a dû mettre fin aux contrats de 7 animateurs, aux prestations de 7 associations locales et revoir les plannings et missions de l'ensemble des équipes. Cet exemple montre la nécessaire malléabilité des services municipaux face aux orientations de l'État.

Les services de la Ville, principaux acteurs des sources d'économie

De 2013 à 2017, la Ville de Séné a subi une baisse des dotations de l'État de près de 2,8 millions € cumulés. Pour absorber cette contrainte tout en conservant une qualité de service et en continuant à développer de nouvelles actions souhaitées par les élus (ouverture de Grain de Sel, mise en place de TAP de qualité, d'une nouvelle restauration scolaire...), de nombreux efforts ont été réalisés : mise en place de nouveaux marchés, non renouvellement de certaines actions, réalisation de travaux en interne et rationalisation globale des dépenses. Autre exemple, le service des espaces verts a adopté la politique de gestion différenciée des espaces, qui repose sur un entretien durable adapté à chaque secteur, diminuant le fleurissement systématique pour laisser la nature s'exprimer dans la ville.

Des liens croissants avec l'intercommunalité

Depuis plusieurs années, l'État impulse une plus grande intégration des compétences territoriales au sein des agglomérations. Ceci implique des transferts de missions et donc d'agents communaux vers les intercommunalités, bouleversant les organisations.

À ce jour au sein de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, seules les autorisations d'urbanisme individuelles sont mutualisées. D'autres services seront bientôt concernés :

- Le service de l'eau et de l'assainissement, avec une échéance au 1er janvier 2020 ;
- L'école de musique (échéance indéterminée à ce jour) ;
- La médiathèque, avec la mise en place en décembre 2018 d'un catalogue unique, et, d'ici septembre 2019, d'un réseau d'emprunts pour la circulation des documents.

Il est de fait demandé aux agents de la Ville de déployer des relations plus régulières avec les services de l'agglomération, afin de développer une culture commune de service public. Ceci permet une meilleure compréhension des spécificités des territoires et des attentes de la population mais aussi de faire évoluer l'image de l'agglomération qui n'est pas l'administration lointaine et « hors sol » que perçoivent certains.

…POUR TOUJOURS AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES ADMINISTRÉS

Au gré des évolutions de la société, les administrations ont vu évoluer les demandes des usagers. En matière de qualité de prise en charge, de qualité du cadre de vie, de réactivité des réponses et surtout de transparence. Les communes sont touchées par cette tendance et la relation aux administrés s'en trouve modifiée. Il est alors nécessaire de changer de méthodes de travail et de s'adapter à de nouveaux outils, afin de gagner en efficience, en traçabilité et donc en temps de gestion.

Traçabilité et coopération entre les services

La culture managériale des collectivités locales a longtemps fonctionné selon un schéma de silo : tout le monde travaillait ensemble bien sûr… mais les uns à côté des autres ! Aujourd'hui, la complexité des dossiers nécessite la coopération de nombreuses compétences, présentes au sein de plusieurs services de la Ville.

Ainsi, les directions en lien avec les habitants (Enfance, Jeunesse, Action Sociale voire Police Municipale) sont régulièrement en contact, dans le respect de la confidentialité des données personnelles, pour apporter des réponses cohérentes à des situations individuelles ou familiales délicates.

Autre exemple, afin de gagner en efficacité et en réactivité dans l'entretien des bâtiments, les associations sont invitées à faire enregistrer tous les dysfonctionnements qu'elles rencontrent au cours de leur utilisation des salles municipales via l'adresse mail **contact@sene.bzh**. Ce dispositif évite toute déperdition d'information entre élus et agents des services techniques et de la Direction Sport, Culture et Vie Associative et leur permet de traiter toutes ces demandes en concertation.

L'essor du numérique

Les services s'adaptent continuellement à l'évolution des outils numériques.

- **2017** : création d'un espace « Démarches en ligne » sur sene.bzh, avec les informations et formulaires de la plateforme nationale service-public.fr ;
- **2017** : mise en place d'un Portail Familles à destination des 651 familles utilisatrices des services de la petite enfance, de la vie scolaire et de la jeunesse, pour la gestion administrative, l'inscription aux activités et la facturation ;
- **1er octobre 2018** : dématérialisation des marchés publics de plus de 25 000 € HT ;

MARCHÉS PUBLICS 100 % DÉMATÉRIALISÉS

Depuis le 1er octobre 2018, toutes les procédures de marchés publics à partir de 25 000 € HT sont dématérialisées.

Les conséquences

- Le **dépôt d'une offre papier n'est plus autorisé** ;
- Les **échanges** se font uniquement par **voie électronique**, via la plateforme de marché e-Megalis, grâce à un « profil acheteur » : pour le dépôt d'offres, les questions des entreprises, mais aussi les rejets et attributions.
- Le **marché** sera obligatoirement **signé électroniquement**.

Les avantages

- Plus de frais d'affranchissement ou de déplacements pour les entreprises ;
- Tous les échanges sont tracés et horodatés par la plateforme de marché.

Plus d'informations sur www.sene.bzh, rubrique Actualités.

- **1er janvier 2019** : dématérialisation des procédures de gestion des actes d'urbanisme, en lien avec l'agglomération *(voir dans un prochain numéro)*.

Pour les nombreux usagers « connectés », il s'agit de :

- disposer de **services 24h/24** et sans avoir à se déplacer ;
- **participer directement à la centralisation des informations** qui les concernent ;
- bénéficier d'une **plus grande réactivité** dans les réponses.

Pour les citoyens qui ont plus de difficultés avec le numérique, la municipalité reste attachée au contact direct avec les usagers (physique ou téléphonique). Afin d'éviter toute rupture d'accès aux droits et aux services publics, cette question sera travaillée dans le cadre du projet de Maison des Habitants.

L'implication des citoyens dans le fonctionnement des collectivités, en-dehors du temps électoral, n'en est qu'à ses balbutiements. Son approfondissement et sa systématisation par l'ensemble des services donnent un nouveau souffle aux missions portées par les agents qui ne sont pas des pourvoyeurs de « services », mais bien des agents de services publics, chargés de mettre en œuvre des projets d'intérêt général, d'entretenir du bien commun, de créer du lien social.

Pour faire face à cette mutation, comme aux diverses évolutions évoquées dans ce dossier, les agents des collectivités sont constamment amenés à remettre en question leur culture professionnelle.

VOS QUESTIONS : NOS RÉPONSES

Vous avez une question ?
N'hésitez pas, contactez la mairie
contact@sene.bzh

Dans votre dernier bulletin, vous ne parlez « logement » que pour les familles et les jeunes. Pas du logement des aînés. Est-ce un oubli ?

Les élus sont attentifs à la mixité générationnelle dans toutes les nouvelles opérations. Dans chaque nouvelle résidence, les rez-de chaussée sont d'ailleurs la plupart du temps habités par des personnes à mobilité réduite, souvent des personnes d'un certain âge. Si nous encourageons la construction de petites opérations à proximité des commerces et des services, au bourg comme au Poulfanc, c'est aussi pour répondre à des demandes d'habitants âgés qui souhaitent vivre ou se rapprocher des commodités de la ville et rompre un certain isolement.

Mais nous pouvons sûrement encore mieux faire. Des demandes de petits logements avec parties communes regroupant 5 à 8 appartements nous sont remontées. Nous y réfléchissons.

Pourquoi le bourg est-il mieux entretenu que le Poulfanc ? C'est dommage, car c'est l'entrée de Séné.

Les équipes des services techniques de la Ville sont mobilisées de la même manière sur l'ensemble du territoire communal. Le Poulfanc est à la fois une porte d'entrée de l'agglomération et – comme vous le dites – la première image de Séné quand on vient de l'extérieur. Des efforts restent à faire, mais des aménagements comme ceux réalisés en 2017 avenue Cousteau devant les « Quais de Séné » ont sensiblement amélioré l'image du quartier.

Nous notons cependant votre remarque afin de porter à l'avenir un regard plus critique sur l'entretien des espaces publics du secteur.

Pourquoi la commune accepte-t-elle une urbanisation de Bézidel ?

Lors de la modification de son Plan Local d'Urbanisme en 2011, la commune a décidé de contraindre l'extension urbaine dans certaines limites géographiques afin de préserver les espaces agricoles et naturels. La zone de Bézidel avait alors été identifiée comme la dernière zone d'extension d'urbaine sur le territoire.

À la charnière entre l'agglomération et les espaces naturels, le quartier jouit d'un emplacement privilégié, recherché et attractif. Il s'agit donc de soigner le cadre de vie des futurs habitants tout en maintenant celui des habitants actuels. En 2016, de grandes orientations d'aménagement avaient été adoptées par les élus suite à une enquête publique : variété des habitations, limitation de la hauteur des bâtiments, préservation de la zone humide, liaisons douces et espaces verts.

Quelques modifications ont ensuite été apportées au projet suite à des remarques et suggestions d'habitants au cours d'une procédure de participation du public en juin 2018 : la hauteur de certains bâtiments a été revue, l'opération passant de 244 à 235 logements.

Ce projet répond aux souhaits de la collectivité de proposer un parcours résidentiel complet à des primo-accédants sinagots, des familles sinagotes souhaitant devenir propriétaires, ainsi qu'à de nouveaux habitants, grâce à une offre de logements variée : logement social, accession sociale à la propriété, accession libre en collectifs ou en lots individuels.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ARTERO	Louane	12 juin
MÉLANDRE	Aaron	27 juin
JACOB	Célian	27 juin
DURAND	Nathan	29 juin
CORNO	Chloé	21 juillet
SINGH MALHI	Loévan	4 août
MIRNIK	Milàn	5 août
LABROYE	Marceau	25 août

MARIAGES

CHAPRON Jean-Marie et LE ROUSSEAU Nolwenn	7 juillet
LEON Calvin et SOITOUT Cyrielle	3 août
MAYERAS Fabien et VINCENT Gwendolyn	4 août
RICHARD Anthony et JOUËT Caroline	4 août
JOUAN Mathieu et MAOUCHI Cindy	11 août
BRICOTTE Jean-Pierre et MATHIEU Elisabeth	29 août
De WAVRECHIN Tanguy et DUBRULLE Marianne	31 août
LE GAC Christian et LOTODÉ Annie	1er septembre
VIOT Régis et LAPLACE Francine	15 septembre
DERIEUX Delphine et LE SERRE Caroline	15 septembre

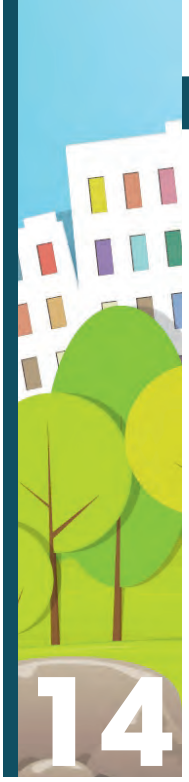

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION

à + dans le BUS !

LIGNE EXPÉRIMENTALE LE BOURG-LE POULFANC : TOUS EN BUS !

Une liaison expérimentale Le Bourg-Le Poulfanc a été votée en conseil communautaire le 29 mars 2018. Elle circule les mercredis après-midis et samedis après-midis, en période scolaire, sur l'année scolaire 2018-2019.

Dix ans que la municipalité relayait une demande d'habitants pour la mise en place d'une ligne de bus Le Bourg-Le Poulfanc. Le mercredi 5 septembre, la liaison expérimentale a effectué ses premiers trajets. Cette nouvelle portion, sur la ligne 7, circulera sur la base de six allers-retours par après-midi les mercredis et samedis.

Les horaires ont été réfléchis en lien avec Kicéo, le collectif d'habitants « À plus dans le bus » et les clubs sportifs sinagots. Cette liaison permettra en effet de desservir les commerces et services du bourg et de la zone commerciale du Poulfanc, mais aussi Grain de Sel et les complexes sportifs Le Derf et Cousteau, pour les activités extra-scolaires des enfants.

Elle s'adresse particulièrement aux jeunes, mais aussi aux personnes âgées, et aux personnes véhiculées qui souhaiteraient ne pas utiliser leur voiture pour éviter les flux de circulation. Le coût de l'expérimentation, pris en charge par l'agglo, est de 19 000 €. L'objectif des élus et habitants, à l'horizon 2020, est que cette ligne fonctionne du lundi au samedi.

Cette liaison ne pourra être pérennisée que si elle est connue et plébiscitée : parlez-en autour de vous !

Le tarif est le même que pour n'importe quelle ligne du réseau Kicéo.
À Séné, achetez vos titres de transport au Séné Marin (bar-tabac du bourg) et Au Fournil breton (boulangerie, rue du Verger au Poulfanc).

LIAISON LE POULFANC - SÉNÉ BOURG

Mercredi et samedi en période scolaire

POULFANC*	13.10	14.10	15.10	15.40	17.30	18.10
COUSTEAU	13.11	14.11	15.11	15.41	17.31	18.11
CANO	13.15	14.15	15.15	15.45	17.35	18.15
BINDRE	13.16	14.16	15.16	15.46	17.36	18.16
BELLE ETOILE	13.18	14.18	15.18	15.48	17.38	18.18
KERGRIPPE	13.20	14.20	15.20	15.50	17.40	18.20
SÉNÉ-AJONCS	13.21	14.21	15.21	15.51	17.41	18.21
SÉNÉ PENHOËT	13.22	14.22	15.22	15.52	17.42	18.22
LE STADE	13.25	14.25	15.25	15.55	17.45	18.25

LE STADE	13.45	14.50	17.05	17.50	18.30
SÉNÉ PENHOËT	13.48	14.53	17.08	17.53	18.33
SÉNÉ-AJONCS	13.49	14.54	17.09	17.54	18.34
KERGRIPPE	13.50	14.55	17.10	17.55	18.35
BELLE ETOILE	13.52	14.57	17.12	17.57	18.37
BINDRE	13.54	14.59	17.14	17.59	18.39
CANO	13.55	15.00	17.15	18.00	18.40
COUSTEAU	13.59	15.04	17.19	18.04	18.44
POULFANC	14.00	15.05	17.20	18.05	18.45

** L'arrêt Poulfanc est celui situé devant le centre commercial des Quais de Séné.*

VERS UNE EMBELLIE DURABLE POUR « L'HUÎTRE DU GOLFE » ?

Le phénomène de surmortalité des huîtres, qui avait soudainement bouché l'horizon de l'ostréiculture française en 2008, n'est pas complètement endigué. La production annuelle en Bretagne Sud (une grande majorité provenant du Morbihan) est passée de 20 000 tonnes par an à 14 à 15 000 tonnes aujourd'hui. Cependant la reprise se dessine.

L'adaptation des pratiques d'élevage de l'huître, doublée d'une forte demande sur les marchés internationaux – notamment asiatiques, explique la bonne santé de la filière depuis quelques mois. Indices révélateurs de cette embellie, les installations, reprises d'entreprises et investissements de modernisation sont en nette hausse dans tout le Golfe, à commencer par Séné. Nous nous en réjouissons tous. Considérant toutefois que cette nouvelle conjoncture ne doit pas masquer les fragilités de la filière, le Comité Régional Conchylicole (CRC) et le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan travaillent ensemble sur un cahier des charges de production d'une huître de qualité. L'enjeu : valoriser durablement le produit auprès des consommateurs et assurer un avenir à « l'huître du Golfe ».

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCES & SERVICES

ALTA INFORMATIQUE & BREIZH MARQUAGE

Alta informatique, présent sur Le Poulfanc depuis 1996, a changé de propriétaire en 2018 : l'enseigne propose conseil, vente, préparation et réparation de matériel informatique (PC et mac), mais aussi recherche de virus, nettoyages, transfert de données, installations et mises à jour, avec téléassistance au besoin. Réparation de smartphones.

Le magasin accueille en parallèle l'enseigne Breizh Marquage : flocage, sérigraphie, broderie... pour marquage sur vêtements de ville, sportifs et de travail, bagagerie, mugs...

Alta Informatique : 02 97 68 84 16
17 rue des Vosges (Le Poulfanc)
contact@alta-informatique.fr
Ouvert de 9h30 à 12h30 du lundi au samedi, de 14h à 18h le lundi, 19h du mardi au vendredi, 17h le samedi.

Breizh marquage : 02 57 62 02 20
15 rue des Vosges (Le Poulfanc)
contact@breizh-marquage.fr

AVIS AUX ENTREPRISES

DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Depuis le 1er octobre 2018, toutes les procédures de marchés publics à partir de 25 000 € HT sont dématérialisées.
Pour en savoir plus : le dossier de ce bulletin (p. 12) et l'article sur www.sene.bzh

CITOYENNETÉ

11 NOVEMBRE 2018, POUR NE JAMAIS OUBLIER

Le maire et les élus invitent les enfants des écoles, les collégiens, les familles et toute la population à se rassembler pour un hommage solennel.

Une guerre totale, brutale

100 ans après, la Première Guerre mondiale est encore très présente dans la mémoire et le cœur de tous les peuples entraînés dans ce conflit. Verdun en restera à jamais l'incarnation, l'abîme d'atrocités. Les quelques 10 millions de victimes de cette guerre et les montagnes de souffrance qu'elle a engendrées expliquent la force de la transmission de génération en génération... jusqu'à nous. Nous ne pouvons pas oublier. Nous ne devons pas oublier.

Dimanche 11 novembre 2018 : l'hommage nécessaire

Comme tous les ans depuis plus de neuf décennies et dans toutes les communes de France, nous rendrons hommage à Séné à toute une génération d'hommes jetés malgré eux dans cette spirale infernale. Les habitants sont invités à un large rassemblement* pour le souvenir et contre l'oubli. Lors de la cérémonie, les noms de cinq Sinagots « Morts pour la France » - jusqu'alors oubliés - se rajouteront aux 86 noms inscrits sur le monument aux morts.

Une exposition pour apprendre, comprendre et transmettre

Pour nous permettre à notre tour de transmettre les leçons de cette tragique période - pour que jamais elle ne se reproduise - une exposition présentée par des bénévoles du « Souvenir français » sera à découvrir dans la salle du Conseil municipal en mairie **du lundi 6 au dimanche 11 novembre**. *Accès réservé aux scolaires les matins - Ouverture au public tous les après-midis de 13h30 à 17h30, le samedi de 10h à 16h et le dimanche de 10h à 13h.*

** Place de la mairie à 11h15 le dimanche 11 novembre, puis en cortège jusque devant le monument aux morts.*

CULTURE, SPORT & VIE DES ASSOS

FÊTE DU SPORT : UNE JOURNÉE CONVIVIALE ENTRE CLUBS

La première édition de la Fête du Sport de Séné a eu lieu le dimanche 24 juin 2018, au complexe sportif Le Derf. Cet évènement s'inscrit dans le cadre du projet sportif territorial, avec un double objectif :

- Renforcer les liens entre les associations sportives ;
- Promouvoir l'esprit sportif sinagot auprès de la population.

L'objectif de fédérer en premier lieu les clubs a été privilégié pour cette première édition. Elle a pris la forme d'un tournoi de boules bretonnes ouvert à tous les clubs adhérents de l'Office Municipal des Sports (OMS). À cette occasion, les sportifs des différents clubs ayant marqué l'année 2017 ont été distingués par l'OMS et la Ville.

C'EST QUOI UN GLOP ?

Les GLOPs (pour Groupe local d'orientation de la programmation, mais aussi parce que c'est un mot sympathique et amusant !), ce sont des habitants qui accompagnent les professionnels de Grain de Sel dans la construction de la programmation du centre culturel. Nous avons rencontré deux GLOPs, Liliane et Jean-Yves.

Racontez-nous comment vous êtes devenus GLOP ?

▸ **Liliane :** Timide, je tournais autour de Grain de Sel sans trop oser m'approcher. Le déclic, ce fut quand j'ai accompagné mon ami artiste Srecko Boban présenter son expo aux GLOPs. En retrait ce jour-là, j'ai pu observer comment ça se passait, et ai fait connaissance avec l'équipe de Grain de Sel. C'est comme ça que je suis devenue GLOP : pendant deux ans, j'ai fait de petites sorties dans les environs. Depuis septembre, on m'a proposé de participer au comité de programmation.

▸ **Jean-Yves** : J'ai été spectateur de la deuxième édition d'Aux Œuvres Citoyens, fin 2016. C'est ce qui m'a donné envie de devenir GLOP. Je suis également au comité de programmation depuis septembre.

Si vous continuez, c'est que vous aimez ça ?!

▸ **Jean-Yves** : avec les GLOPs, je découvre des spectacles que je ne serais pas allé voir de moi-même. Ça permet de faire tomber certains présupposés que l'on a.

▸ **Liliane :** Les GLOPs, c'est du lien social, des rencontres avec des gens extrêmement intéressants, mais aussi un compte-rendu à faire pour chaque spectacle. Ça nous oblige à continuer à écrire, c'est stimulant.

> *« Pour les expositions, c'est souvent en journée. Les artistes nous reçoivent chez eux. On aime bien en reparler dans la foulée avec les GLOPs. »*
>
> *Delphine Cadé, responsable de la médiathèque et de la salle d'exposition*

Quel est votre meilleur souvenir de « gloping » ?

▸ **Jean-Yves** : C'est un spectacle de marionnettes vu à Pont-Scorff, sur la perception de la guerre en Syrie par les enfants : L'enfant qui voulait apprendre à rire.

▸ **Liliane :** Pour moi, c'était Le Bourgeois Gentilhomme à Mesquer. Le spectacle était ambulatoire, chaque acte était joué dans un endroit différent. On était toujours en éveil car on suivait physiquement le spectacle.

Que diriez-vous aux curieux qui hésitent à venir « gloper » ?

▸ **Jean-Yves** : C'est mieux d'être au moins deux GLOPs pour découvrir un spectacle, c'est important pour confronter nos impressions. C'est frustrant quand on est tout seul ! Et puis… ça manque un peu d'hommes dans le groupe… La parité est loin d'être respectée !

▸ **Liliane :** On se sent libres d'aller voir ou non les spectacles et expositions qu'on nous propose. C'est en fonction des disponibilités de chacun. La seule obligation est d'écrire un petit compte-rendu avec notre ressenti, ou au moins une description de ce qu'on a vu.

Comme Liliane et Jean-Yves, tous les habitants sont invités à devenir GLOP : découvrez des univers artistiques, rencontrez des artistes de toutes disciplines, observez des œuvres en cours de création, assistez à des spectacles, visitez des expos, ensemble échangez, débattez… et faites des choix !

Accompagnez Laurence à la recherche de spectacles que vous souhaiteriez voir à Grain de Sel, joignez-vous à Delphine pour rencontrer et choisir les artistes qui exposeront dans le centre culturel. On peut « gloper » une fois, deux fois, dix fois... C'est en fonction des disponibilités de chacun, sans engagement et surtout, ça ne fait pas mal !

+ d'infos
auprès de l'équipe de Grain de Sel
02 97 675 670 ou graindesel@sene.bzh

> ***Dégloping***
> *« Ces rencontres entre GLOPs permettent de faire le point ensemble et choisir les spectacles et expos que l'on souhaite présenter et défendre au comité de programmation. »*

> *« Pour programmer 20 spectacles par an, il faut en voir une centaine, et accepter d'être déçu ! En plus, il ne suffit pas qu'un spectacle plaise : il faut aussi que ce soit possible techniquement et financièrement à Grain de Sel. »*
>
> *Laurence Pelletier, responsable de la salle de spectacles*

Tranzistoir
Ce road-movie musical a été plébiscité par les GLOPs ! Pour le découvrir, RDV à Grain de Sel le vendredi 19 octobre à 20h30.

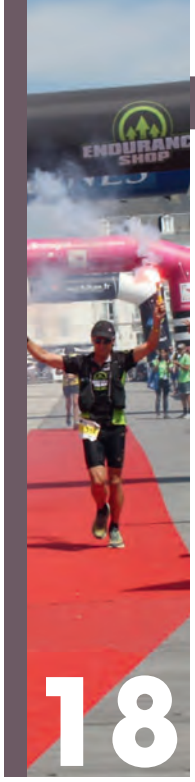

PORTRAIT DE SINAGOT

ARNAUD HAIRIE : LE VAINQUEUR DU GRAND RAID DU GOLFE EST SINAGOT !

C'était son troisième Grand Raid. 177 km parcourus en 18h46 minutes et 31 secondes. Par des températures allant jusqu'à 32 degrés... À 44 ans, ce Sinagot originaire de Theix nous parle de sa course, mais aussi et surtout, de sa préparation, sur les chemins sinagots.

La course, vous êtes tombé dedans quand vous étiez petit ?

On peut dire ça ! J'avais 8-9 ans, je courrais déjà en compétition et participais au cross du collège. J'ai arrêté vers 15 ans pour partir en apprentissage et devenir boulanger-pâtissier. J'ai finalement changé de profession et grâce à un retour à des horaires hebdomadaires, j'ai pu me remettre à la course.

Comment en êtes-vous arrivé à participer au Grand Raid ?

J'ai été 10 ans au club de Theix, je suis aujourd'hui à Natura Xtrem. Ma compagne court également. Je vais souvent au travail à vélo également. C'est un mode de vie. Les enfants pratiquent d'autres sports, la gym et le vélo, mais il leur arrive de nous accompagner sur des courses. Ça fait partie aussi de leur éducation : on n'a rien sans rien, il faut travailler pour obtenir des résultats.

Concrètement, comment on se prépare pour un raid de 177 km ?

On ne cherche pas la vitesse. On cherche à « faire du volume » : tenir sur la durée et sur de longues distances. J'ai commencé à me préparer en janvier. Bien sûr, je ne partais pas de zéro. J'avais mal au genou donc j'ai commencé par faire beaucoup de vélo. Puis, j'ai mixé vélo et course à pied, avec de la nage au moins une fois par semaine. En avril-mai, je faisais à peu près 500 km de course à pied par mois, 900 à 1000 km à vélo. Je faisais en fonction de mon emploi du temps : départ de la maison à 5h45, arrivée sur mon lieu de travail à 7h45, après 22 km de course à pied. Le soir, pareil dans l'autre sens. J'ai fait ça deux fois par semaine pendant deux semaines.

On ne laisse pas passer une semaine sans rien, et pourtant parfois on n'y va pas de gaieté de cœur ! Mais il faut se mettre dans sa bulle et se forger un caractère. 10 jours avant la compétition, on stoppe l'entraînement.

Et comment on le gagne ?!

Ça dépend des concurrents, des conditions... J'ai fait le même temps qu'en 2014, où j'avais terminé 5e, et 30 minutes de plus qu'en 2016, où j'avais terminé 2e. Cette année, on n'est pas descendu sous les 22 degrés, même la nuit. Mon frère m'assistait aux ravitaillements, je ne me suis pas arrêté plus de 10 minutes à chaque fois, et à peine 3 minutes au Derf. J'ai bu environ 15 litres en 18h, et perdu 5 kg. J'ai eu des brûlures à cause des frottements dus aux vêtements et au sac... Mais cette année, j'arrivais à descendre les escaliers les jours qui suivaient !

Vous remettrez ça en 2020 ?

Non. C'était la cerise sur le gâteau, mais on n'est pas des surhommes, ça laisse des traces. Je vais me concentrer sur le triathlon. Et pour ça, Séné comme terrain de jeu, c'est royal ! Entre Port-Anna, Le Passage, Cantizac et Vannes, vous pouvez faire des circuits de plusieurs dizaines de kilomètres. Je fais aussi souvent le tour de Boëdic à la nage. »

SÉNÉ, UN TERRAIN DE JEU IDÉAL POUR LE SPORT DE PLEIN AIR !

- 6 circuits en téléchargement sur www.sene.bzh ou disponibles en mairie vous invitent à découvrir, à pied ou à vélo, les nombreux chemins sinagots.
- Retrouvez également le tracé de toutes les liaisons douces sur le plan interactif de notre site web, onglet Tourisme.

***Nota :** Comme il se doit, le directeur de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.*

SÉNÉ AVENIR ET SOLIDARITÉ

L'été a été chaud, à Séné comme ailleurs. Des températures inhabituelles, et du soleil à foison. Nous avons pu profiter ainsi des joies du Golfe et de la baignade. Mais ces températures inquiètent aussi. Le réchauffement climatique, qu'on a du mal à percevoir, que certains même mettent en doute, frapperait-il à notre porte ? Et quand bien même, en quoi sommes-nous concernés ?

Il faut rappeler que Séné possède 47 km de côtes, très diverses : des falaises aux plages, en passant par les étiers, marais et fleuve côtier, en l'espèce la rivière de Noyalo.

Ce littoral est fragile. Des digues le protègent, comme celle du Morboul récemment remise en état. Cela entraîne une vigilance de tous les instants, comme le prouvent aussi les travaux sur la digue du Pont Lisse. Quid de demain, avec l'augmentation, certes lente, mais régulière du niveau marin ?

Séné bénéficie comme les autres communes littorales d'un PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) mis en place par la Préfecture, c'est donc bien que le risque existe.

Sans verser dans le catastrophisme, et à l'heure où un ministre de l'environnement démissionne en déplorant les petits pas, il est temps, à Séné comme ailleurs, de prendre conscience des risques, de s'y préparer, d'anticiper. Lutter contre le réchauffement climatique implique de changer notre modèle de développement : urbanisme, modes de déplacement, habitudes de consommation. Cela sera à n'en pas douter un enjeu majeur de ces prochaines décennies pour pouvoir encore profiter longtemps, et en sécurité, de notre extraordinaire patrimoine littoral. Les citoyens que nous sommes, et les communes, ont un rôle important à jouer, comme le prouve l'initiative Sén'hélios par exemple, qui vient de produire ses premiers kilowatts sur le réseau.

Bonne rentrée à tous !

seneavenirsolidarite@gmail.com

SÉNÉ ACTION RENOUVEAU

Depuis quelques mois, du fait de l'arrivée de nouveaux projets de construction dans notre commune, l'urbanisme est devenu un des sujets les plus sensibles pour les habitants. Il ne devrait pourtant pas y avoir de ligne de fracture au sein de notre communauté. En effet, une politique d'urbanisme bien menée doit pouvoir rassembler et non diviser. Elle doit correspondre aux aspirations des habitants et aux objectifs, bien expliqués, de l'équipe municipale. Elle doit être un facteur de cohésion. Une politique bien élaborée doit avoir comme vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants et de permettre à un plus grand nombre d'accéder au logement. Mais elle doit également avoir celle de rendre la commune plus belle et plus agréable à vivre. Nous ne souhaitons pas que notre commune s'arrête de grandir, mais elle doit le faire dans le respect des situations existantes, notamment en ne mélangeant pas les immeubles et les maisons individuelles, en ne détruisant pas pour faire plus haut, plus grand, au risque de mettre à mal une harmonie actuellement en péril. Les services publics, les équipements et les implantations médicales doivent être suffisantes pour répondre à toutes les demandes des nouveaux habitants. Enfin, il est indispensable de ne pas se précipiter sur les « dents creuses », c'est-à-dire les espaces laissés libres entre implantations urbaines, au risque de détériorer l'équilibre général. Il faut agir et décider dans la concertation.

Philippe Prévost, Claude Poisseumeux, Michel Penel

SÉNÉ TERRE MER

Notre groupe prône un urbanisme décomplexé mais rigoureux. Il doit respecter l'existant, en ne mélangeant pas des immeubles (même de R+2) avec des pavillons, au risque de briser l'intimité de la vie privée de chacun. Dans ce cadre, c'est l'équipe municipale qui donne son accord et qui assume ses choix. Mais il ne faut pas rester sur l'existant et ne rien faire. Il faut d'abord tenir compte de la répartition géographique atypique de Séné entre d'une part le Bourg et les Villages et d'autre part le Poulfanc et ses nombreux quartiers. Chaque partie doit pouvoir trouver ses propres solutions dans le cadre de la vie quotidienne. Il faut également prendre en compte l'avis des habitants en lançant les enquêtes et les réunions utiles. Non pas pour faire passer les idées de l'équipe municipale, mais pour écouter sincèrement et sans a priori. Bien entendu, en ces temps où les finances locales sont mises à mal par la baisse des dotations, l'aspect budgétaire est incontournable. Mais tout ne se fait pas en un jour, l'important est que ce soit sur des projets partagés. Et puis l'urbanisme, c'est aussi le tissu des commerces et des entreprises. L'arrivée de la fibre partout, qui ne semble plus aussi rapide que les premières prévisions municipales l'indiquaient l'an dernier, est essentiel pour faire que Séné reste une commune dynamique et accueillante pour les activités professionnelles et ne devienne pas ce que nous voulons tous éviter : une cité-dortoir de Vannes.

Guénahel Le Porho, Corinne Serge, Pascale Brunel

Agenda
des manifestations

OCTOBRE

Sam. 6	**Accueil des nouveaux habitants**, Hôtel de Ville
Sam. 6 et dim. 7	**Stage de danse butô**, Le Prunier qui danse, Maison des associations
Du 6 au 11	**Exposition «Objet sinagot», Christine Barbedet**, Résidence Penhoët
Dim. 7	**Compétitions**, Séné Athlétisme, gymnase Cousteau
Sam. 13	**Atelier jardinage**, Jardiner en pays vannetais, salle Ty Kelou
Dim. 14	**Vide-greniers**, Séné FC, gymnase Cousteau
Sam. 20	**Broyage de végétaux**, Parc de Limur
Du 27 octobre au 11 novembre	**Exposition**, Arts Sinagots, Ecomusée
Sam. 27 et dim. 28	**Mini festival de yoga**, Dhyanasana, Sall'Icorne
Mer. 31	**Course nocturne d'Halloween**, Natura Xtrem, bourg

Prochains conseils municipaux :
Les mardis 13 novembre
et 18 décembre

Bon à savoir !
Les animations hebdomadaires
de la résidence Penhoët sont ouvertes à tous :
- Ateliers de relaxation le lundi de 10h45 à 11h45
- Gym douce le jeudi de 10h30 à 11h45
- Chorale tous les mercredis de 15h à 16h30
Gratuit, sur inscription.

NOVEMBRE

Sam. 3	**Broyage de végétaux**, Place Coffornic
Dim. 4	**Troc de plantes**, Jardiner en pays vannetais, salle des Fêtes
Dim. 4	**Vide-greniers**, Amicale du personnel de la mairie, gymnase Cousteau
Du 6 au 11	**Exposition pour le centenaire de l'armistice 1918,** Le Souvenir Français, Hôtel de Ville
Dim. 18	**Stage de capoeira**, Via Brasil, salle des Fêtes
Sam. 24 et dim. 25	**Théâtre**, Les Sénaces, salle des Fêtes
Sam. 24 et dim. 25	**Stage**, Le Phœnix Rouge, Sall'Icorne
Dim. 25	**Repas des aînés**, gymnase Le Derf
Du 26 novembre au 11 décembre	**Exposition**, Atelier Bleu, Ecomusée
Mar. 27	**Conférence « Être parent aujourd'hui »**, Grain de Sel
Mer. 28	**Don du sang**, Maison des associations

DÉCEMBRE

Dim. 2	**Bourse aux jouets anciens**, Séné Rail Miniatures, gymnase Cousteau
Du 6 décembre au 30 janvier	**Exposition des Passeurs d'émotions**, Grain de Sel
Sam. 8 et dim. 9	**Théâtre**, Les Sénaces, salle des Fêtes
Dim. 9	**Repas de Noël**, Maison du Cœur portugais, salle de Limur
Dim. 9	**Téléthon**, Port-Anna
Jeu. 13	**Repas-concert**, foyer-logement (résidence Penhoët)
Sam. 15	**Marché de Noël**, bourg **À la recherche du Père Noël**, villages
Sam. 15	**Milonga**, Ty Tango, salle des Fêtes
Dim. 16	**Tournoi en salle**, PPS Foot, gymnase Cousteau

.bzh La Bretagne notre point commun

Après notre site web www.sene.bzh
ce sont désormais
toutes les adresses municipales
qui adoptent le .bzh !
Une seule adresse pour nous écrire :
contact@sene.bzh

Découvrez
la programmation hivernale
de votre centre culturel
Grain de Sel !